

**L'Université de Reims-Champagne-Ardenne organise,  
En partenariat avec la Cour d'Appel de Reims, et la Compagnie des Experts**

**Un Diplôme Universitaire de FORMATION À L'EXPERTISE DE JUSTICE**

Renseignements : [fmc@univ-reims.fr](mailto:fmc@univ-reims.fr)

Organisation : Professeur Mary-Hélène BERNARD, Présidente honoraire et Trésorière de la compagnie des experts près la Cour d'appel de Reims – Email : [mhbernard@chu-reims.fr](mailto:mhbernard@chu-reims.fr)

L'assistance aux enseignements (3 séminaires, colloque et travaux pratiques) est obligatoire

**Avant programme 2014 – 2015 :**

**3 séminaires de 2 jours :** les jeudi et vendredi de 9H à 18H, déjeuner inclus pris en commun avec les enseignants, à la Faculté de médecine de Reims, documents pédagogiques adressés par voie électronique  
L'enseignement concerne l'expertise pour les tribunaux de l'ordre judiciaire et pour les tribunaux de l'ordre administratif  
Interventions de Magistrats de la Cour d'appel et du tribunal administratif, Professeurs de Droit, Avocats et Experts

Les jeudi 18 et vendredi 19 décembre 2014 :

Organisation générale de la Justice / Introduction à l'expertise de Justice

Les jeudi 5 et vendredi 6 février 2015 :

L'expertise de Justice : les textes et la pratique

Le jeudi 26 et vendredi 27 mars 2015 :

Exposés d'experts / Discussions entre magistrats, experts et candidats

**Colloque de la compagnie des experts :** le vendredi 29 mai 2015

Thème 2015 : « Communication et excellence dans l'expertise de Justice : Bien faire et se faire comprendre »

**Travaux Pratiques : Assistance à expertise**

Les candidats devront assister des experts chevronnés lors d'opérations d'expertises, (préparer les travaux, analyser les documents, assister aux réunions et préparer le rapport), ceci avec l'acceptation du magistrat et des parties et en respectant le secret de l'expertise; les experts «maîtres de stage» sont désignés par le conseil pédagogique du diplôme en fonction des spécialités des candidats inscrits (médecine, expertise comptable, bâtiment, etc ...)

**Conditions d'inscription :**

- Au diplôme universitaire : Adresser une lettre de motivation avec CV par mail à [fmc@univ-reims.fr](mailto:fmc@univ-reims.fr) ; l'accord du conseil pédagogique est nécessaire à l'inscription.

Limitation numérique: entre 10 et 30 candidats

Pas d'examen probatoire.

Coût de l'inscription pédagogique :

- 700 € pour les étudiants
- 1200 € pour les professionnels
- 1500 € pour une prise en charge institutionnelle

Montant total de l'inscription : inscription pédagogique + droits universitaires (variables chaque année, environ 200 €)

- Il est possible de s'inscrire à un seul séminaire en auditeur libre ; le montant de l'inscription est alors de 400 € pour les 2 jours, (participation à l'enseignement, documents, attestation de formation et déjeuners compris) : renseignements par mail à [fmc@univ-reims.fr](mailto:fmc@univ-reims.fr)

**Validation du diplôme universitaire :**

La validation est prononcée après délibération du jury du DU au vu des résultats obtenus à l'examen écrit qui aura lieu en juin 2015 (2questions rédactionnelles en 2 heures) et de la validation de l'assistance à expertise

La validation de ce diplôme n'implique en aucune façon l'inscription ou la réinscription sur la liste d'experts dressée par la Cour d'appel; elle atteste seulement de la réalité d'une formation de valeur